

## CONSULTATION - MINIMA 2022 - SERVICES DE L'AUTO

Jeudi 14 a eu lieu une CPN où ont été renégociés l'augmentation des minima de Branche des Services de l'Auto 2022. Minima qui sont, pour la plupart des salariés de notre Branche, leur niveau de salaire réel, et augmentation constituant la seule augmentation possible pour ces salariés faute de NAO.

Cette renégociation demandée et obtenue, en premier lieu par la délégation CGT, le jour même de l'annonce du repositionnement du SMIC (+2,2%), avait donc une très grande importance pour notre pouvoir d'achat dans une période « sortie de COVID » où tous les prix s'envolent.

Nous avons obtenu après une négociation très tendue, où la CGT a été combative à hauteur de l'enjeu, une revalorisation globale de +2,4 % avec un mini d'augmentation garanti de 40 € (talon).

Ce niveau d'augmentation de +2,4 %, constitue un argument de réouverture des négos salariales pour toutes les entreprises où les NAO se sont terminées avec des AGS inférieures.

Pour toutes celles où les NAO vont débiter, ou sont en cours, ce 2,4 % doit être la base de départ minimale de revendication des AGS.

Les DRH des principales filières de notre Branche étaient présents physiquement à cette CPN et ont validé cette augmentation.

**Pour toutes ces raisons et afin que l'accord salaires 2022 soit unanime et ait encore plus de poids dans les mains de nos DSC, DS Nationaux et DS, notre délégation donne un avis favorable à la signature de l'accord.**

**Cette consultation est ouverte jusqu'à MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 – 11 H 00**

Fraternellement.

Nom – Prénom : .....

Adresse email : .....

Syndicat ou section syndicale : .....

VOTRE AVIS

POUR la signature

CONTRE la signature